

Le Figaro
2 déc. 2013

La flat tax ? Révolutionnaire !

Le premier ministre veut « remettre à plat la fiscalité » ? Chiche. Remettons-la vraiment à plat. Flat, comme « flat tax ». Avant de nous perdre dans des batailles de chiffres, revenons aux sources de l'impôt. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 le définit ainsi dans son article 13 : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

De cette définition simple et pragmatique découlent trois principes hélas bien éloignés de la réalité actuelle. Efficacité, d'abord. La fonction de l'impôt est tout sauf morale. Elle consiste à financer les fonctions régaliennes de l'État ainsi que les services publics, pas à réduire

les inégalités ni à orienter les comportements. Les délires idéologiques autour du « niveau de redistribution » ou des « incitations » ont transformé le Code général des impôts en un catéchisme de 3 450 pages. Universalité, ensuite. « Tous les citoyens » doivent être sujets à l'impôt, et non pas un ménage sur deux comme c'est le cas aujourd'hui - à la fois en raison de seuils anormalement hauts et d'une constellation de niches

DESSINS CLAIRFOND



GASPARD KOENIG

L'écrivain* rappelle les trois fondements de l'impôt : efficacité, universalité, proportionnalité.

et d'exemptions qui profitent aux insiders et à leurs avocats. Proportionnalité, enfin. « En raison » implique pour tout lecteur de bonne foi que l'impôt soit proportionnel aux revenus, pas proportionnellement proportionnel... La « progressivité » fut introduite par le Parti radical au début du XX^e siècle sous l'influence du mouvement « solidariste », avec comme champion Léon Bourgeois - un fanatique du contrat social qui concevait l'individu comme porteur d'une dette inhérente envers sa société. À l'époque, cette idée suscita l'ironie du célèbre économiste

Vilfredo Pareto, redoutant que « si en France on établit l'impôt sur le revenu, on commencera avec un taux progressif fort supportable, et puis, chaque année, à l'occasion du budget, on l'augmentera »...

Les inquiétudes de Pareto s'avèrent pleinement justifiées : d'augmentation en augmentation, nous sommes arrivés aujourd'hui à cette situation invraisemblable où 1 % des foyers payent 40 % de l'impôt sur le revenu, tandis que 10 % en payent 80 %. L'actuel gouvernement veut aller encore plus loin dans la progressivité en intégrant la CSG à l'IR. Le biais politique est évident : l'écrasante majorité des citoyens votent des impôts ne s'appliquant qu'aux autres.

Ce qui est incompréhensible, c'est que les 10 % ne se soient pas encore révoltés, qu'ils acceptent cette servitude volontaire. Le philosophe allemand Peter Sloterdijk avait annoncé il y a quelques années la « Révolution de la main qui donne » en assimilant l'impôt progressif à une expropriation, et en dénonçant la « kleptocratie fiscale » qui oppresse nos sociétés occidentales.

Faisons cette Révolution. Pour retrouver l'esprit de 1789, balayons ce fatras d'acronymes illisibles et mettons au chômage tous les fiscalistes de France en instituant la flat tax : un taux unique et applicable à tous. Efficace, universelle, proportionnelle. Est-ce un hasard si la quasi-totalité des pays de l'ancien bloc communiste l'ont aujourd'hui adoptée ? De Riga sur la Baltique à Batumi sur la mer Noire, un rideau de soie est tombé sur l'Europe, où souffle la liberté. Car un impôt simple, transparent, est le meilleur moyen de limiter l'arbitraire étatique.

En France, devinez à combien se chiffrerait l'impôt sur le revenu si tout le monde le payait ? 5,6 %. Certes, le diable est dans les détails. Certains pays différencient les taux en fonction de l'assiette. On peut aussi définir des niveaux d'exemption au-dessous desquels l'impôt deviendrait négatif (se transformant en allocation) : c'est toute l'idée de Milton Friedman. Pour la France, le Club Praxis recommande de garder deux tranches différenciées, tandis que l'Iref chiffre la flat tax à 15 %.

Voilà ce qui devrait, légitimement, faire débat. Un débat enfin démocratique, puisqu'il concernerait tout le monde.
*Président du think-tank GénérationLibre.

